



## ***Pour une Bretagne fraternelle, respect des droits des migrants !***

Nous associations et collectifs (Kengred, Meskaj, CIMADE 22, Collectif Solidarité Migrant.e.s du Pays de Guingamp, Collectif de soutien aux personnes exilées de Bégard, Collectif de Soutien aux Migrants du Goelo Paimpol, Les Gens heureux, Habitat et humanisme, Jamais sans toit en Trégor, Plouer Réfugiés, Amnesty International 22, LDH 22, CSSP, CGT, SUD Solidaires) dénonçons les pratiques réservées aux migrants dans le traitement de leurs dossiers qu'ils soient jeunes ou moins jeunes.

Nous demandons, comme les élus, précédemment, que les dossiers (pour une première demande) soient traités dans des délais raisonnables qui ne devraient pas dépasser 4 mois selon la loi, dans le respect des personnes migrantes et de leur droits. Ces délais abusifs réduisent à néant leurs efforts de scolarité, de formation, d'intégration. **Nous exigeons l'octroi d'un récépissé avec autorisation de travail** et le traitement immédiat de leurs dossiers en vue de l'obtention de la carte de séjour dans des délais humainement respectables (certains l'attendent depuis plus de 2 ans)).

**Nous dénonçons les délais interminables de renouvellement** de titre de séjour : les personnes en perdent leur travail, leurs allocations chômage, familiales, leur logement, leur droit à la sécurité sociale

Concernant les plus jeunes, en janvier encore, au coeur de l'hiver, plusieurs mineurs ont été mis à la rue par le conseil départemental des Cotes d'Armor, totalement privés de leurs droits reconnus par la Convention internationale des droits de l'enfant que la France a ratifiée.

**Nous exigeons une prise en charge de tous les mineurs étrangers** par l'Aide sociale à l'enfance tant que l'ensemble des procédures judiciaires n'ont pas abouti ou au minimum un dispositif adapté pour subvenir aux besoins fondamentaux et éducatifs de ceux dont la minorité est contestée.

Ceci n'a que trop duré et nous ne pouvons laisser toutes ces personnes dans une telle situation, d'angoisse et de précarité. **Exigeons que les étrangers soient reconnus dans leur dignité d'êtres humains !**

***Manif 6 février - 14h30***

***Place du Champ au Roy GUINGAMP***



## ***Pour une Bretagne fraternelle, respect des droits des migrants !***

Nous associations et collectifs (Kengred, Meskaj, CIMADE 22, Collectif Solidarité Migrant.e.s du Pays de Guingamp, Collectif de soutien aux personnes exilées de Bégard, Collectif de Soutien aux Migrants du Goelo Paimpol, Les Gens heureux, Habitat et humanisme, Jamais sans toit en Trégor, Plouer Réfugiés, Amnesty International 22, LDH 22, CSSP, CGT, SUD Solidaires) dénonçons les pratiques réservées aux migrants dans le traitement de leurs dossiers qu'ils soient jeunes ou moins jeunes.

Nous demandons, comme les élus, précédemment, que les dossiers (pour une première demande) soient traités dans des délais raisonnables qui ne devraient pas dépasser 4 mois selon la loi, dans le respect des personnes migrantes et de leur droits. Ces délais abusifs réduisent à néant leurs efforts de scolarité, de formation, d'intégration. **Nous exigeons l'octroi d'un récépissé avec autorisation de travail** et le traitement immédiat de leurs dossiers en vue de l'obtention de la carte de séjour dans des délais humainement respectables (certains l'attendent depuis plus de 2 ans)).

**Nous dénonçons les délais interminables de renouvellement** de titre de séjour : les personnes en perdent leur travail, leurs allocations chômage, familiales, leur logement, leur droit à la sécurité sociale

Concernant les plus jeunes, en janvier encore, au coeur de l'hiver, plusieurs mineurs ont été mis à la rue par le conseil départemental des Cotes d'Armor, totalement privés de leurs droits reconnus par la Convention internationale des droits de l'enfant que la France a ratifiée.

**Nous exigeons une prise en charge de tous les mineurs étrangers** par l'Aide sociale à l'enfance tant que l'ensemble des procédures judiciaires n'ont pas abouti ou au minimum un dispositif adapté pour subvenir aux besoins fondamentaux et éducatifs de ceux dont la minorité est contestée.

Ceci n'a que trop duré et nous ne pouvons laisser toutes ces personnes dans une telle situation, d'angoisse et de précarité. **Exigeons que les étrangers soient reconnus dans leur dignité d'êtres humains !**

***Manif 6 février - 14h30***

***Place du Champ au Roy GUINGAMP***